

TÉLÉPHONES PORTABLES ET OBJETS CONNECTÉS

Rentrée 2026-2027

DÈS L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT



UTILISATION INTERDITE
ÉTEINTS
RANGÉS DANS LE SAC
HORS DE VUE 

OÙ LA RÈGLE S'APPLIQUE ?



**Salles
de cours**



Couloirs



Cour



CDI



Permanence



**Restaurant
scolaire**



Toilettes



**Installations
sportives**

AUTORISÉ UNIQUEMENT SI...

- ✓ si, un adulte l'autorise pour un usage pédagogique ;
- ✓ si, une situation exceptionnelle l'exige, après validation du chef d'établissement.

POUR CONTACTER TA FAMILLE



Passe par la vie scolaire
ou l'infirmerie
en cas de soucis de santé.

EN CAS DE NON-RESPECT

1



Rappel de la règle



2



**Neutralisation
temporaire**



3



**Information
de la famille**



4



**Punition ou sanction
en cas de récidive**



Une règle simple pour un cadre de travail serein.

La règle s'applique à tous les élèves, étudiants et étudiantes, y compris dans les toilettes.
Un règlement spécifique s'applique en outre aux élèves internes.

